



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Election des adjoints

DEL-2020-052

Numéro de la délibération : 2020/052

Nomenclature ACTES : Institutions et vie politique, Fonctionnement des assemblées

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 05/07/2020

Date de convocation du conseil : 29/06/2020

Date d'affichage de la convocation : 29/06/2020

Début de la séance du conseil : 11 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Alice CONAN

Étaient présents : M. AMOURETTE Philippe, Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, M. GUILLEMOT Michel, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme JUIN Marianne, M. KALKAS Khalil, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE BRIS Gabriel, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE ROCH Gaëlle, Mme LE STRAT Christine, Mme LE TUTOUR Maryvonne, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine.

Était représenté : M. JACQUES Benoit par M. LE GUERNIC Paul

Election des adjoints

Rapport de Madame La Maire

En application des articles L 2122-4 et L 2122-7-2 du code général des collectivités territoriales, les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Le maire et le 1^{er} adjoint peuvent toutefois être du même sexe. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Les listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

Le conseil municipal élit au 1er tour de scrutin, conformément au procès-verbal joint en annexe, la liste des adjoints suivants :

1er adjoint : M. Michel JARNIGON
2ème adjoint : Mme Alexandra LE NY
3ème adjoint : M. Paul LE GUERNIC
4ème adjoint : Mme Véronique DELMOULY
5ème adjoint : M. François-Denis MOUHAOU
6ème adjoint : Mme Julie MINGAM
7ème adjoint : M. Georges-Yves GUILLOT
8ème adjoint : Mme Annie GUILLEMOT
9ème adjoint : M. Jean-Pierre LE CLAINCHE

Fait à Pontivy, le 6 juillet 2020

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**